



DPEVENT-D9104859-2201

Référence : D9104859-2201

Diagnostiqueur :

LOYER

ACTIVITE DIAG IMMO HSI IDF et OUEST

ZIL Rue de la Maison Neuve

CS70413

44819 ST HERBLAIN CEDEX

tel :

fax :

Propriétaire :

CC PLEYBEN-CHATEAULIN-PORZAY

Zone Artisanale Stang Ar Garront

Rue Camille Danguillaume

29150 CHATEAULIN

tel : +33 2 98 16 14 00

fax :

Propriétaire des installations communes :

tel :

fax :

Gestion du syndic :

tel :

fax :

Mandataire :

CC PLEYBEN-CHATEAULIN-PORZAY

Zone Artisanale Stang Ar Garront

Rue Camille Danguillaume

29150 CHATEAULIN

tel : +33 2 98 16 14 00

fax :

Diagnostic de performance énergétique

Une information au service de la lutte contre l'effet de serre

(6.3.a bis) bureaux, services administratifs, enseignement

N° : 2229T1336381A Zone 001 Valable jusqu'au : 13/06/2032 Le cas échéant, nature de l'ERP : bureaux Année de construction : 2011	Date : 14/06/2022 Date de visite : 2022-06-14 Diagnostiqueur : LOYER FLORIAN ACTIVITE DIAG IMMO HSI IDF et OUEST ZIL Rue de la Maison Neuve CS70413 44819 ST HERBLAIN CEDEX Numéro certification : CPDI3805 Signature :
---	--

DEKRA Industrial SAS
 SAS au capital de 8 628 320 € - RCS Limoges 433 250 834
 Assistance Diagnostic Performance
 ZIL Rue de la Maison Neuve - CS 70143
 44819 SAINT-HERBLAIN CEDEX
 Tél. 02 47 03 23 21 - Fax. 02 40 46 10 03

Adresse : 41 rue Rue Yves Keruzore, ZA DU DREVERS, 29190 Pleyben	Bâtiment entier Sth : 847,00 m ²
---	--

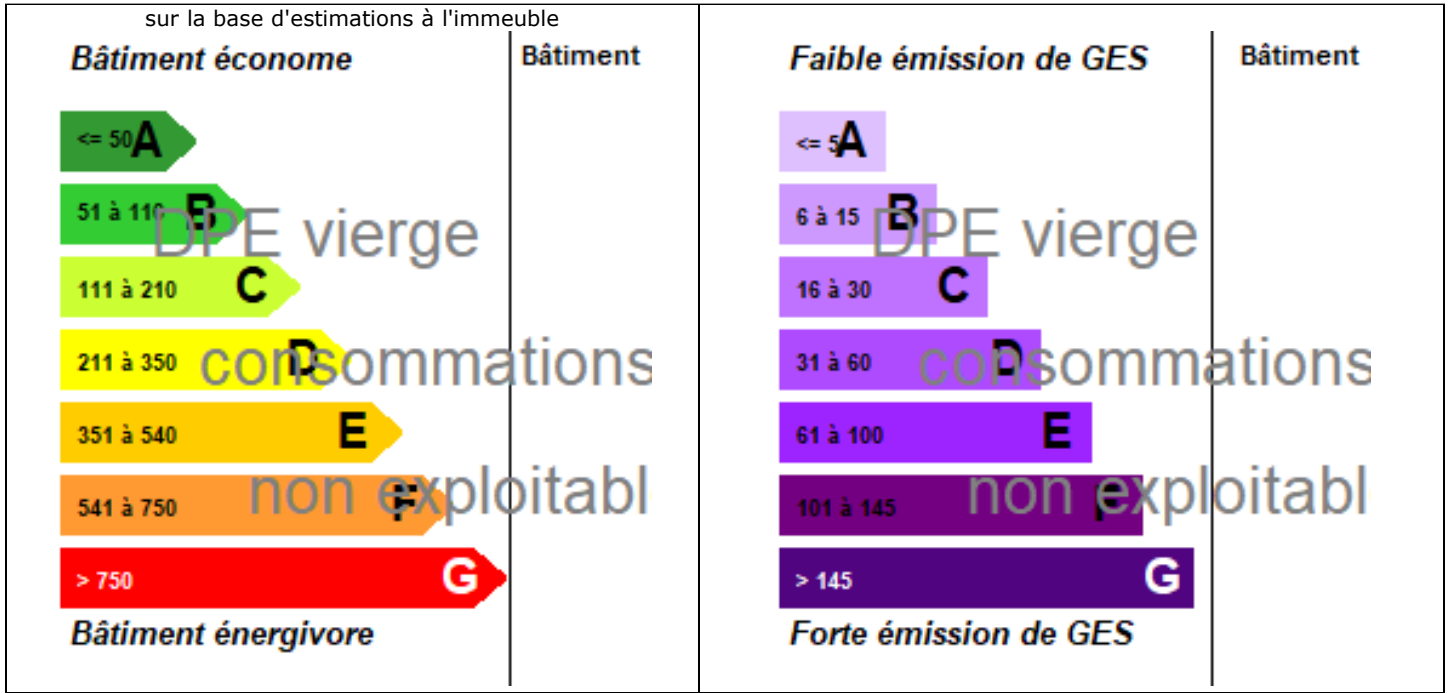
Propriétaire : Nom : CC PLEYBEN-CHATEAULIN-PORZAY Adresse : Zone Artisanale Stang Ar Garront Rue Camille Danguillaume 29150 CHATEAULIN	Gestionnaire (s'il y a lieu) : Nom : Adresse :
--	---

Consommations annuelles d'énergie

Période de relevés de consommations considérée : 0/0

	Consommations en énergies finales	Consommations en énergie primaire	Frais annuels d'énergie
	<i>Détail par énergie en kWh_{EF}</i>	<i>Détail par usage en kWh_{EP}</i>	
Bois, biomasse			
Electricité			
Gaz			
Autres énergies			
Production d'électricité à demeure			
Abonnements			
TOTAL			

Consommations énergétiques (en énergie primaire) pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire, le refroidissement, l'éclairage et les autres usages, déduction faite de la production d'électricité à demeure	Emissions de gaz à effet de serre (GES) pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire, le refroidissement, l'éclairage et les autres usages
Consommation estimée : 0 kWh _{EP} /m ² .an	Estimation des émissions : 0 kg éqCO ₂ /m ² .an



Diagnostic de performance énergétique

(6.3.a bis) bureaux, services administratifs, enseignement

Descriptif du bâtiment (ou de la partie de bâtiment) et de ses équipements

Bâtiment	Chauffage et refroidissement	Eau chaude sanitaire, éclairage, ventilation
Murs : - Mur en blocs de béton creux Ep <=20cm isolé entre 2006 et 2012	Système de chauffage : - Chaudière gaz standard depuis 2001	Système de production d'eau chaude sanitaire : - Production ECS par générateur mixte (chauffage et ECS)
Toiture : - Dalle de béton isolé entre 2006 et 2012	Système de refroidissement : - Néant	Système d'éclairage : - Eclairage avec lumière fluoescence
Menuiseries ou parois vitrées: - Fen.bat./ocil. métal avec rupt double vitrage(VNT) air 16mm Sans volet - PF. sans soub. métal avec rupt double vitrage(VNT) air 16mm Sans volet - Porte opaque pleine simple en bois		Système de ventilation : - VMC à extraction Hygro (Hygro A)
Plancher bas : - Plancher sur terre-plein - Dalle de béton isolé entre 2006 et 2012 - Plancher mitoyen	Rapport d'entretien ou d'inspection des chaudières joint : Non	
Nombre d'occupants : 30	Autres équipements consommant de l'énergie : - Néant	
Énergies renouvelables	Quantité d'énergie d'origine renouvelable:	kWh_{EP}/m².an

Type d'équipements présents utilisant des énergies renouvelables :

Pourquoi un diagnostic

- Pour informer le futur locataire ou acheteur ;
- Pour comparer différents locaux entre eux ;
- Pour inciter à effectuer des travaux d'économie d'énergie et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Factures et performance énergétique

La consommation est estimée sur la base de factures d'énergie et des relevés de compteurs d'énergie. La consommation ci-dessus traduit un niveau de consommation constaté. Ces niveaux de consommations peuvent varier de manière importante suivant la qualité du bâtiment, les équipements installés et le mode de gestion et d'utilisation adoptés sur la période de mesure.

Énergie finale et énergie primaire

L'énergie finale est l'énergie utilisée dans le bâtiment (gaz, électricité, fioul domestique, bois, etc.). Pour en disposer, il aura fallu les extraire, les distribuer, les stocker, les produire, et donc dépenser plus d'énergie que celle utilisée en bout de course.

L'énergie primaire est le total de toutes ces énergies consommées.

Constitution de l'étiquette énergie

La consommation d'énergie indiquée sur l'étiquette énergie est le résultat de la conversion en énergie primaire des consommations d'énergie du bien indiquée.

Énergies renouvelables

Elles figurent sur cette page de manière séparée. Seules sont estimées les quantités d'énergie renouvelable produite par les équipements installés à demeure (sur le bâtiment ou à proximité immédiate).

Commentaires

Diagnostic de performance énergétique

(6.3.a bis) bureaux, services administratifs, enseignement

Conseils pour un bon usage

La gestion des intermittences constitue un enjeu capital dans ce bâtiment : les principaux conseils portent sur la gestion des interruptions ou des ralentis des systèmes pour tous les usages (chauffage, ventilation, climatisation, éclairage ou autres).

Gestionnaire énergie

Mettre en place une planification énergétique adaptée à l'établissement.

Chauffage

- Vérifier la programmation hebdomadaire jour/nuite et celle du week-end.
- Vérifier la température intérieure de consigne en période d'occupation et en période d'inoccupation.
- Réguler les pompes de circulation de chauffage : asservissement à la régulation du chauffage, arrêt en dehors des relances.

Ventilation

- Si le bâtiment possède une ventilation mécanique, la programmer de manière à l'arrêter ou la ralentir en période d'inoccupation.

Eau chaude sanitaire

- Arrêter les chauffe-eau pendant les périodes d'inoccupation.
- Changer la robinetterie traditionnelle au profit de mitigeurs.

Confort d'été

- Installer des occultations mobiles sur les fenêtres ou les parois vitrées s'il n'en existe pas

Eclairage

- Profiter au maximum de l'éclairage naturel. Eviter d'installer les salles de réunion en second jour ou dans des locaux sans fenêtre.
- Remplacer les lampes à incandescence par des lampes basse consommation.
- Installer des minuteurs et/ou des détecteurs de présence, notamment dans les circulations et les sanitaires.
- Optimiser le pilotage de l'éclairage avec par exemple une extinction automatique des locaux la nuit avec possibilité de relance.

Bureautique

- Opter pour la mise en veille automatique des écrans d'ordinateurs et pour le mode économie d'énergie des écrans lors d'une inactivité prolongée (extinction de l'écran et non écran de veille).
- Veiller à l'extinction totale des appareils de bureautique (imprimantes, photocopieurs) en période de non utilisation (la nuit par exemple) ; ils consomment beaucoup d'électricité en mode veille.
- Opter pour le regroupement des moyens d'impression (imprimantes centralisées par étage) ; les petites imprimantes individuelles sont très consommatrices.

Sensibilisation des occupants et du personnel

- Sensibiliser le personnel à la détection de fuites d'eau afin de les signaler rapidement
- Veiller au nettoyage régulier des lampes et de luminaires, et à leur remplacement en cas de dysfonctionnement
- Veiller à éteindre l'éclairage dans les pièces inoccupées, ainsi que le midi et le soir en quittant les locaux.
- Sensibiliser les utilisateurs de petit électroménager : extinction des appareils après usage (bouilloires, cafetières), dégivrage régulier des frigos, priorité aux appareils de classe A ou supérieure.
- En été, utiliser les occultations (stores, volets) pour limiter les apports solaires dans les bureaux ou les salles de classe.

Compléments



Diagnostic de performance énergétique

(6.3.a bis) bureaux, services administratifs, enseignement

Recommandations d'amélioration énergétique

Sont présentées dans le tableau suivant quelques mesures visant à réduire les consommations d'énergie du bâtiment ou de la partie de bâtiment.

Mesures d'amélioration

Recommandation 1

Eviter pour les constructions anciennes car il y a un risque de contrevenir à la bonne gestion de la vapeur d'eau du sol vers les murs et l'air. Cela risque de créer des problèmes d'humidité et des contre-performances thermiques des maçonneries.

Prévoir des entrées d'air dans les menuiseries.

Calfeutrer les défauts d'étanchéité après avoir mis en place des entrées d'air.

Recommandation 2

A recommander s'il y a possibilité d'implanter des capteurs au Sud, sans masque, sans contrainte architecturale ni gêne pour le voisinage.

Il est nécessaire de disposer d'un emplacement à proximité pour le stockage de l'ECS.

Les capteurs mis en place doivent disposer d'un avis technique.

Recommandation 3

A condition que la toiture est orientée entre le sud-est et le sud-ouest, sans masque

Commentaires :

Chaufferie estimé car non accessible le jour du diagnostic (en attente retour client pour information complémentaire)

Les travaux sont à réaliser par un professionnel qualifié.

Pour plus d'informations :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr>, rubrique performance énergétique

<http://www.ademe.fr>

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par: Icert

Parc Edonia - Bât. G Rue de la Terre Victoria

certification: CPDI3805

Assuré par XL Insurance Company SE

61 rue Mstislav Rostropovitch

75017

PARIS

N°: FR00019980LI



Ce fichier est inséré à la fin de chaque DPE.

Vous pouvez le personnaliser pour y inclure vos attestations.

Note : Pour éviter les décalages, les images doivent être "alignées sur le texte" dans Word. La mise en page peut être faite par tableaux.